



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E98422

VALABLE JUSQU'AU 30/03/2026

ÉDITÉ LE 22/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2010

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 16/09/2010
66 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MENDE 524596533RCS

Siret : 524 596 533 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 39872

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 78075393

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78075393

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : SARL BERTRAND MORETTIN CHAUFFAGE

ZA LA PLAINE
48500 BANASSAC-CANILHAC

Téléphone : 04 66 47 48 38

Portable :

Site Internet :

E-mail : bmchauffage@gmail.com

Responsabilité légale :

BERTRAND BENJAMIN CO-GÉRANT / MORETTIN SEBASTIEN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	09/03/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	09/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	23/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	10/04/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOURROUX
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.